Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Septembre-2013-Verdict-du-proces

30 septembre 2013

Septembre 2013 : Verdict du procès de Laval du 11 juillet 2013

À l'occasion du procès qui s'est déroulé à Laval le 11 juillet 2013, l'État a tenté de faire jouer sa justice face à l'opposition au nucléaire et à la THT.

Face à l'évidence d'un dossier vide, le tribunal n'a pu prononcer un autre verdict que la relaxe.

De même, RTE qui réclamait réparation pour un pylône endommagé (en présentant pour facture un bond de commande pour des travaux concernant plusieurs pylônes) a été débouté.

Le parquet de Laval a encore la possibilité de faire appel.

Rappel des faits :

Presque vingt-six ans jour pour jour après le désastre de Tchernobyl, une petite centaine de personnes est venue s'attaquer, le 25 avril 2012, à un tentacule du nucléaire dans la région, un pylône de la ligne à très haute tension Cotentin-Maine.

Neuf mois après, cinq personnes sont sommées de se présenter à la gendarmerie de leur domicile (Rennes, Plélan-le-Grand, Coutances, Paris, Le Mans). Mises en garde à vue pour vingt-quatre heures renouvelables, mais finalement relâchées dans la journée, elles sont poursuivies pour dégradations en réunion sur un bien d'utilité publique et refus de donner notre ADN. Pour défendre une industrie qu'il ne voudrait voir souffrir d'aucune critique, l'État fait jouer son arsenal judiciaro-policier. Elles se retrouvent sur le banc des accusés ainsi que d'autres, concernés tant par l'opposition à la THT que par les blocages de trains de déchets nucléaires (Valognes et Caen). On aurait pourtant tendance à penser, deux ans après la catastrophe en cours de Fukushima, que c'est l'industrie nucléaire dans son ensemble qui est condamnable par son inconséquence – des dégâts incommensurables occasionnés par les mines d'uranium et par son enrichissement à ceux de la ligne THT, en passant par l'exploitation erratique des centrales, les tares du retraitement et la longue aventure du stockage des déchets…

L'action menée ce jour-là paraît bien dérisoire et anodine, mais hautement symbolique, à côté de tous les maux qu'a entraînés, qu'entraîne et qu'entraînera l'industrie nucléaire et ses lignes à très haute

tension.

Source : https://antitht.noblogs.org/1174